

Annexe 1 : Détail des actions

Mise en œuvre d'actions dans le cadre de la démarche GERPLAN
Commission Permanente du 20 octobre 2023

Attribution d'aides :

Territoire Sud Alsace, Saint-Louis, Sundgau, Thur Doller

La commune de SEPPOIS-LE-BAS sollicite une subvention de 524 € en investissement pour la plantation d'arbres en zone urbaine pour lutter contre les îlots de chaleur.

La Maison de la Nature du Sundgau sollicite une subvention de 6 683 € en fonctionnement pour l'organisation de séjours pour les adolescents pour la mise en valeur et la préservation de l'environnement à l'échelle du territoire.

Saint-Louis Agglomération sollicite une subvention de 1 000 € en fonctionnement pour des actions de sensibilisation du grand public à la préservation de la biodiversité réalisées par la Petite Camargue Alsacienne.

Saint-Louis Agglomération sollicite une subvention de 8 800 € en investissement pour une commande groupée d'arbustes et de fruitiers haute tige à destination des habitants du territoire.

La commune de WILDENSTEIN sollicite une subvention de 4 784 € en investissement pour la réalisation d'un muret en pierres sèches de 52 m².

La commune de KOETZINGUE sollicite une subvention de 1 265 € en investissement pour la plantation d'arbres en zone urbaine.

La commune de LARGITZEN sollicite une subvention de 689 € en investissement pour la plantation d'arbres fruitiers et d'arbustes.

La commune de VIEUX-THANN sollicite une subvention de 2 760 € en investissement pour la réalisation d'un muret en pierres sèches de 30 m².

La commune de ASPACH-MICHELBAACH sollicite une subvention de 2 848 € en investissement pour la valorisation environnementale de deux sites.

La commune de ASPACH-LE-BAS sollicite une subvention de 1 567 € en investissement pour la valorisation environnementale de deux sites.

La commune de SAINT-LOUIS sollicite deux subventions comme suit en investissement :

- d'un montant 2 661 € pour la renaturation de milieux secs et humides en zone urbaine,
- d'un montant de 518 € pour l'acquisition d'une parcelle en zone ENS.

La commune de THANN sollicite une subvention de 3 998 € en investissement pour la valorisation environnementale de plusieurs sites et l'installation d'un hôtel à hirondelles.

La Communauté de Communes de Saint-Amarin sollicite deux subventions comme suit en fonctionnement :

- d'un montant de 1 073 € pour l'organisation et la communication autour d'une commande groupée d'arbustes et de fruitiers haute tige à destination des habitants du territoire,
- d'un montant de 714 € pour l'animation et la formation d'écojardiniers.

La Communauté de Communes Sundgau sollicite deux subventions comme suit en investissement :

- d'un montant de 1 503 € pour la mise en place de fascines vivantes le long d'un verger intercommunal,
- d'un montant de 2 390 € pour la requalification paysagère de différents sites.

La Communauté de Communes de Thann-Cernay sollicite deux subventions comme suit en fonctionnement :

- d'un montant de 1 478 € pour l'organisation et la communication autour d'une commande groupée d'arbustes et de fruitiers haute tige à destination des habitants du territoire,
- d'un montant de 568 € pour l'animation et la formation d'écojardiniers.

La Communauté de Communes Sud Alsace Largue sollicite une subvention de 1 070 € en fonctionnement pour l'accompagnement par la maison de la nature du fleurissement et la végétalisation d'un espace aux abords de l'école de PFETTERHOUSE.

Territoire Agglomération de MULHOUSE

L'association des arboriculteurs de KINGERSHEIM sollicite une subvention de 959 € en investissement pour la plantation d'une quarantaine d'arbres fruitiers dans leur verger école.

La commune de RIEDISHEIM sollicite une subvention de 3 600 € en investissement pour une commande groupée d'arbres et d'arbustes à destination des habitants de la commune.

La commune de MULHOUSE sollicite une subvention de 3 916 € en investissement pour la plantation d'arbres et d'arbustes en zone urbaine.

L'association Arbo Nature MULHOUSE et environs sollicite une subvention en investissement de 773 € pour l'acquisition d'un broyeur et d'un presseur hydraulique.

Territoire Centre Alsace

La Communauté de Communes du Val d'Argent sollicite deux subventions comme suit en investissement :

- de 2 400 € pour une commande groupée d'arbres fruitiers à destination des habitants du Territoire,
- de 1 312 € pour la plantation d'arbres fruitiers.

La commune de ORBEY sollicite une subvention de 6 400 € en investissement pour une commande groupée d'arbres fruitiers à destination des habitants de la commune.

Territoire Région de COLMAR

La commune de HETTENSCHLAG sollicite une subvention de 1 836 € en investissement pour l'aménagement paysager de différents sites.

La commune de VOLGELSHEIM sollicite deux subventions comme suit en investissement :

- d'un montant de 3 119 € pour l'aménagement paysager du périscolaire,
- d'un montant de 1 038 € pour la plantation d'arbres sur différents sites.

La commune de WASSERBOURG sollicite une subvention de 3 128 € en investissement pour la réhabilitation d'un muret en pierres sèches.